

Crash du vol Egyptair MS 804 ou comment les autorités françaises autorisent une compagnie aérienne à mettre en danger la vie des passagers ?

jeudi 4 avril 2019, par [Thémis](#)

L'association des familles des victimes du vol Egyptair MS804 s'est réunie en assemblée générale, samedi 30 mars. A cette occasion, les familles ont décidé de dénoncer publiquement l'obstruction du BEA dans l'enquête sur les causes du crash ayant causé le décès de 66 personnes le 19 mai 2016. Pour la première fois, cette autorité responsable des enquêtes de sécurité de l'aviation civile rattachée au Ministère des transports a fait l'objet d'une perquisition ordonnée par les juges pour accéder aux données des boîtes noires, qu'elle a toujours nié détenir.

Cette manœuvre du BEA jette le discrédit sur son impartialité et contraint les familles à interroger les autorités françaises quant à leur cautionnement de ces pratiques inacceptables.

La violence d'un tel scandale est d'autant plus intense que les familles viennent de recevoir le dernier rapport d'expertise concernant la maintenance de l'appareil à bord duquel leurs proches avaient pris place à l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle à destination du Caire. Pannes non reportées, absence de vérifications d'usage à la suite d'alertes, manque de qualification des ingénieurs chargés du contrôle de l'appareil, autant de dysfonctionnements internes à la compagnie EgyptAir rappelant que l'airbus A320 du vol MS804 n'aurait jamais dû décoller ce jour-là. Les familles s'indignent du laxisme des administrations françaises et européennes censées garantir la sécurité et la sûreté du transport aérien qui n'ont opéré aucun contrôle face à autant de carences.

L'association des familles des victimes du vol EgyptAir MS804, soutenue par la FENVAC, entend faire la lumière sur les causes de ce drame et agit dès à présent pour que des mesures de prévention nécessaires soient adoptées afin de garantir la sécurité de tous les usagers.